FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM — 147
Moto-Club — AGS PUECH RAMPANT
N° d'affiliation — 0208
Date — 14 et 15 JUILLET 2018
Lieu — CASTELNAU DE LEVIS
Organisateur technique - Alain BOSSEBOEUF
E-mail — bosseboeuf.remi@wanadoo.fr
Téléphone — 0689517626

CDF Elite MX1-MX2 Junior & Espoirs 85

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	LIOGIER André	Licence : 171369
Délégué FFM Elite / Junior	MASINI Claude	Licence : 016805
Délégué FFM Espoirs 85	MARQUEZ José	Licence : 016581
Membre du Jury	CAUSSIGNAC Bernard	Licence : 124059
Membre du Jury	ROUCARIES Gérard	Licence : 032201
Commissaire technique responsable	THEVENARD Patrick	Licence : 147505
Responsable du chronométrage	SENTOST Paulette	Licence :
Responsable parc coureur	BAGUE Jack et GOUSSEFF Serge	Licence :

Article 3 Catégories & Engagements

Elite Inter MX1

Age ---------- 15 ans minimum
Licences -------- NCO/Inter/Inter Jeune/LUE/NJ3
Cylindrée ------- Classes 3 & 4
Plaques -------- Numéro noir sur fond blanc
Délégué FFM -- M. Claude MASINI

Elite Inter MX2

Age ---------- 15 ans minimum
Licences -------- NCO/Inter/Inter Jeune/LUE/NJ3
Cylindrée ------- Classes 2
Plaques -------- Numéro blanc sur fond noir
Délégué FFM -- M. Claude MASINI

Junior

Age ---------- De 13 ans à 17 ans*
Licences -------- NCO / NJ / Inter Jeune / LUE
Cylindrée ------- 125cc 2T
Plaques -------- Numéro blanc sur fond noir
Délégué FFM -- M. Claude MASINI

Espoirs 85

Age ---------- De 11 ans à 15 ans**
Licences -------- NCO / NJ / Inter Jeune / LUE
Cylindrée ------- De 66cc à 85cc
Plaques -------- Numéro noir sur fond blanc
Délégué FFM -- M. José MARQUEZ

**La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 18 ans au cours de l'année (né au plus tard en 2001).*

***La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 16 ans au cours de l'année (né au plus tard en 2003).*

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... Docteur LENEUF Richard

Nombre de secouristes 16

Hôpital le plus proche ..... ALBI

Nombre d'ambulance(s) 3

Temps de trajet (en min) ..... 10 mn

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... CIRCUIT PUECH RAMPANT

Adresse ..... 81150 CASTELNAU DE LEVIS

Capacité Moto :

Pendant les essais : 54

En manche : 45

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... 1680 m

Largeur minimum de la piste ..... 7 m

Largeur de la grille ..... 40 m

Longueur de la ligne droite de départ ..... 115 m

Nombre d'OCP* 22

**Officiels Commissaires de Piste*

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 24/1/2018	Date : Le 31/01/2018	Date : 08/02/2018
	P/O Guy ABADIE	Numéro : 18/0103

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

RECU le 24 JAN. 2018

MODIFICATIONS HORAIRES 14/15 JUILLET 2018

HORAIRES CASTELNAU DE LEVIS : 13 JUILLET 2017

14h00 à 21h00	-	OUVERTURE DU PADDOCK
15h00 à 20h00	-	CONTROLE ADMINISTRATIF et TECHNIQUE JUNIOR + ESPOIRS 85cc
17h00	-	VISITE DU CIRCUIT
17h30	-	ESSAIS DE LA GRILLE DE DEPART
19h00	-	REUNION DU JURY

HORAIRES CASTELNAU DE LEVIS : 14 JUILLET 2017

06h45	-	OUVERTURE DU PADDOCK
07h00 à 07h30	-	CONTROLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE ESPOIRS
08h00 à 10h00	-	CONTROLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE JUNIOR
10h00 à 19h00	-	CONTROLE ADMINISTRATIF ELITE
13h00 à 19h00	-	CONTROLE TECHNIQUE (ELITE
08h00	-	BRIEFING PILOTES ESPOIRS 85cc
10h05	-	BRIEFING PILOTES JUNIOR
17h45	-	ESSAIS GRILLE DEPART ET BRIEFING PILOTES ELITE
19h00	-	REUNION DU JURY

HORAIRES ESSAIS/COMPETITIONS : 14 JUILLET 2017

08h15 à 08h20	-	TEST DEPART ESPOIRS 85cc GR. A
08h20 à 08h45	-	ESSAIS LIBRES et CHRONOMETRES ESPOIRS 85cc Gr. A
08h55 à 09h00	-	TEST DEPART ESPOIRS 85cc GR. B
09h00 à 09h25	-	ESSAIS LIBRES et CHRONOMETRES ESPOIRS 85cc Gr. B
09h45	-	COURSE QUALIFICATIVE ESPOIRS GR. A (15 ' + 2 t)
10h15	-	COURSE QUALIFICATIVE ESPOIRS GR. B (15 ' + 2 t)
10h55 à 11h00	-	TEST DEPART JUNIOR GR. A
11h00 à 11h25	-	ESSAIS LIBRES et CHRONOMETRES JUNIOR GR. A
11h30	-	REPECHAGE CHRONO ESPOIRS 85cc (15 ')
12h00 à 13h15		PAUSE
13h25	-	CONSOLANTE ESPOIRS 85cc (15 ' + 1 t)
13h55 à 14h00	-	TEST DEPART JUNIOR GR. B
14h00 à 14h25	-	ESSAIS LIBRES ET CHRONOMETRES MX JUNIOR GR. B
14h35	-	TOUR DE RECONNAISSANCE ESPOIRS 85cc
14h45	-	1ère MANCHE ESPOIRS 85cc (20 ' +2 t)
15h20	-	COURSE QUALIFICATIVE JUNIOR GR. A (15' + 2t)
15h50	-	COURSE QUALIFICATIVE JUNIOR GR.B (15' + 2t)
16h20	-	TOUR DE RECONNAISSANCE ESPOIRS 85cc
16h30	-	2ème MANCHE ESPOIRS 85cc (20' + 2 t)
17h00	-	REPECHAGE CHRONO JUNIOR (15 ')
17h20	-	PODIUM ESPOIRS 85cc

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE
B
BALMA

HORAIRES ESSAIS/COMPETITIONS : 15 JUILLET 2017
AVEC MODIFICATIONS EN RAISON COUPE DU MONDE FOOTBALL

06h45 à 07h15	-	CONTROLE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF MX2
07h15	-	MISE EN PLACE COMMISSAIRES
07h45 à 09h00	-	CONTROLE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF MX1
07h30 à 07h35	-	TEST DEPART ELITE MX2 Gr. A
07h35 à 08h00	-	ESSAIS LIBRES ET CHRONOMETRES ELITE MX2 Gr. A
08h15 à 08h35		ESSAIS LIBRES JUNIOR
08h50 à 08h55	-	TEST DEPART ELITE MX2 Gr. B
08h55 à 09h20	-	ESSAIS LIBRES ET CHRONOMETRES ELITE MX2 Gr. B
09h35 à 09h40	-	TEST DEPART ELITE MX1
09h40 à 10h05	-	ESSAIS LIBRES ET CHRONOMETRES ELITE MX1
10h20	-	TOUR RECONNAISSANCE JUNIOR
10h30	-	1ère MANCHE MX JUNIOR (25 ' + 2t)
11h 10	-	SEANCE DE DEDICACES
11h 35 à 12h 00	-	PAUSE -
12h 10	-	TOUR RECONNAISSANCE ELITE MX2
12h 20	-	1ère MANCHE MX ELITE MX2 (25'+ 2t)
13h 00	-	TOUR RECONNAISSANCE ELITE MX1
13h 10	-	1ère MANCHE MX ELITE MX1 (25' + 2t)
13h 50	-	TOUR RECONNAISSANCE JUNIOR
14h 00	-	2ère MANCHE MX JUNIOR 125cc (25' + 2t)
14h 40	-	PODIUM MX JUNIOR
14h 50	-	TOUR RECONNAISSANCE ELITE MX2
15h 00	-	2ème MANCHE ELITE MX2 (25' + 2t)
15h 40	-	TOUR RECONNAISSANCE ELITE MX1
15h 50	-	2ème MANCHE ELITE MX1 (25' + 2t)
16h 35	-	PODIUM ELITE MX1 et MX2
17h 15	-	REUNION DU JURY

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE
B
BALMA

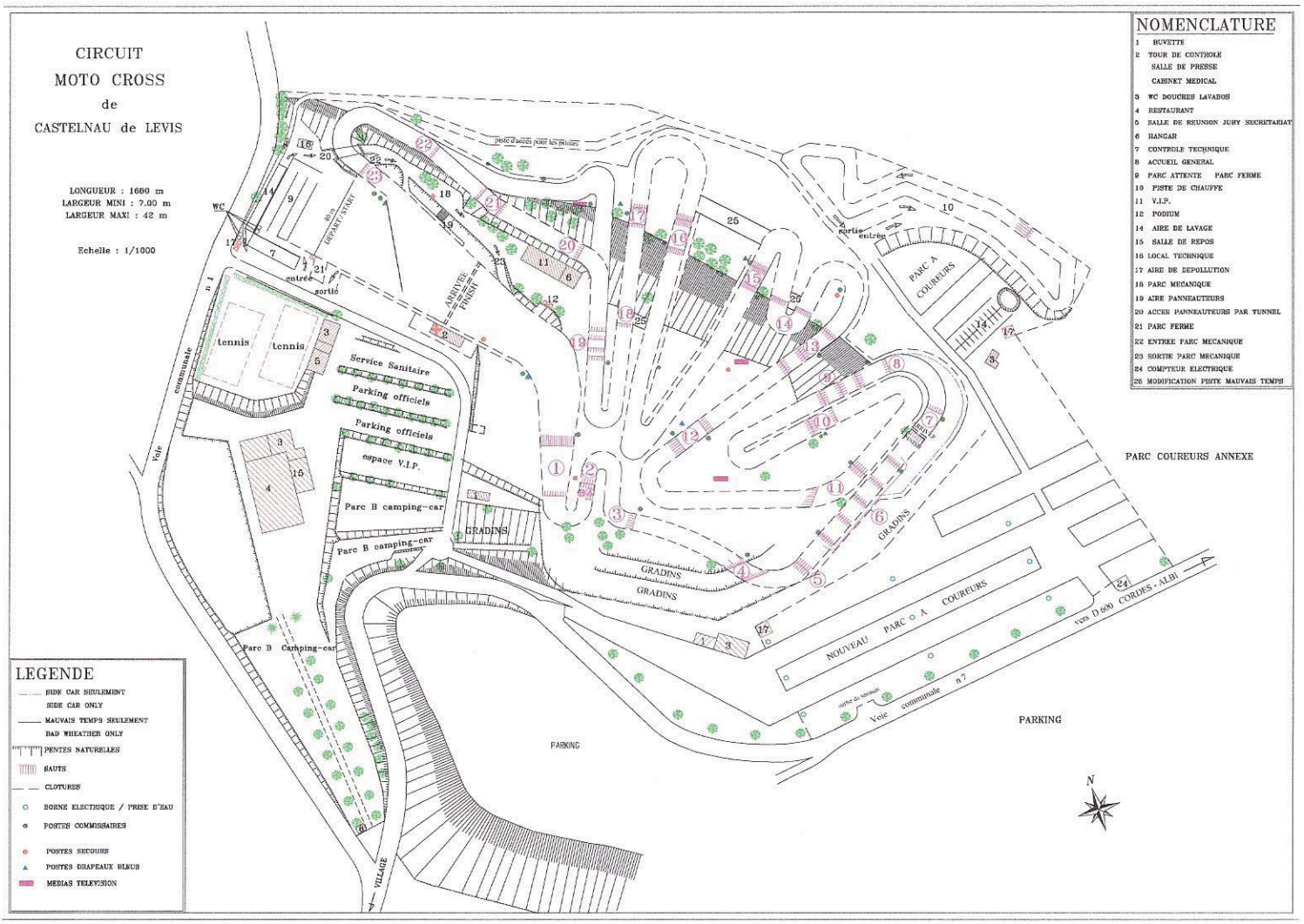

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE
B
BALMA

assurances LESTIENNE
spécialiste de l'assurance des sports mécaniques et loisirs motorisés

ATTESTATION RESPONSABILITE CIVILE ORGANISATEUR D'ACTIVITE SPORTIVE DE LOISIR OU DE COMPETITION AVEC VEHICULES TERRESTRES A MOTEUR

(Articles A 331-17 et A 331-18 du code du sport)

La SAS ASSURANCES LESTIENNE BP 34 – 51873 REIMS CEDEX
Atteste par la présente que

AGS PUECH RAMPANT
Chez MR Bosseboeuf Lot Buffaute
81150 CASTELNAU DE LEVIS

A souscrit, en application des dispositions législatives et réglementaires du code du sport, une police d'assurances **B1921RT004900R-RCO149** auprès de la compagnie TOKIO MARINE KILN INSURANCE LIMITED, garantissant sa responsabilité civile pour son activité ou son organisation avec véhicules terrestres à moteur suivante, « **Championnat de France Motocross Elite Juniors Espoirs»** se déroulant **du 13/07/2018 à 15H au 15/07/2018 à 20H.**

Aux conditions générales et particulières du contrat d'assurance qui sera établi, de la responsabilité civile pour les concentrations, manifestations, ou activités avec véhicules terrestres à moteur, que le souscripteur s'engage à signer ultérieurement auprès de la compagnie désignée ci-dessus, pour couvrir les risques prévus à l'article R331-30 du code du sport.

Conformément à l'article A331-32 du code du sport, la garantie est accordée par sinistre jusqu'à concurrence de :

- 6.100.000 € pour les dommages corporels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile.
- 500.000 € pour les dommages matériels autres que ceux relevant de la responsabilité automobile.
- 50.000 € pour les dommages immatériels consécutifs autres que ceux relevant de la responsabilité automobile.

Les garanties du contrat sont conformes aux exigences de l'article D321-4 du code du sport. Exclusion :
Dommages aux véhicules utilisés.

La présente attestation ne peut engager les sociétés ASSURANCES LESTIENNE, IRIS, et TOKIO MARINE KILN INSURANCE LIMITED en dehors des conditions générales et particulières, et des limites de validité du contrat auquel elle se réfère.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à REIMS le 06/02/2018

Signature du courtier

S.A.S ASSURANCES LESTIENNE
BP 34
51873 REIMS CEDEX
Tél. 03 26 87 [illegible] Fax 09 70 62 90 43
RCS Reims 529 [illegible] APE : 6622 Z – orias 10083161
Email : assurances.lestienne@orange.fr

Signature de la compagnie d'assurance

Tokio Marine Kiln
18/1/18